

LE QUOTIDIEN

TAUX DE L'ABONNEMENT

LE QUOTIDIEN
Par an, payable d'avance 12 \$
Six mois 7 \$
Trois mois 4 \$
L'HEBDOMADAIRE
Par an, payable d'avance 10 \$
Six mois 6 \$
Trois mois 3 \$
LE COUR
Publié à Fraserville, P. Q.
Abonnement 50 cts par semaine

TARIF DES ANNONCES
Mesure normale
Première insertion par ligne... 10 cents
Nouvelles insertions... 6 "

VOL. VIII MERCIER & CIE, EDITEURS-PROPRIETAIRES JEUDI, 15 JUILLET 1886 12, 14, 16 et 18 COTE DU PASSAGE LEVIS No 8

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
15 juillet 1886

LA FIANCEE DE LA MORT PREMIERE PARTIE

XV
L'ARRESTATION

N'avez aucune crainte; contez-moi vos affaires avec franchise; vous parlez maintenant à un ami, et je vous promets le secret au nom de L. elle.

—Alors, il sera bien gardé, dit Berthe toute disposée à la confiance.

—Questionnez; je répondrai.

—Eh bien! citoyenne, voulez-vous m'apprendre comment il se fait que vous et votre tante soyez compromises à cause des Kéruzes? Vous connaissez bien cette famille?

—Oui, citoyenne; et depuis fort longtemps.

—Sait, vous les connaissez; mais de là vous exposez pour eux la mort, et y a de la marge. Une grave raison a pu seule vous déterminer à agir comme vous l'avez fait? Autrement ce serait de la vraie folie, vous savez bien qu'en donnant asile à des proscriptions, à des conspirateurs, vous jouez vos deux têtes?

—Nous les savions. Mais ma famille avait contracté une dette sacrée de reconnaissance envers la famille des Kéruzes; et l'occasion s'étant offerte de nous acquitter, nous l'avons saisie avec empressement.

—Cette dette était donc bien grosse? demanda Camille.

—Très grosse, citoyen.

Et la jeune fille raconta avec enthousiasme la belle conduite d'Hector de Kéruze à l'égard de sa famille à elle.

—Brava camarade! toujours le même, ne put s'empêcher de dire le spirituel rédacteur du *Vieux Cordelier*... toujours bon garçon!

Berthe demeura stupéfaite en entendant ces expressions sortir de la bouche de son interlocuteur.

—Connaissez-vous donc M. Hector s'écria-t-elle à son tour.

—Parbleu! si je le connais? je le crois bien: il a été mon condisciple au collège Louis-le-Grand.

—Alors, c'est Dieu qui vous envoie Oh! vous le sauvez, n'est-ce pas? vous le sauvez... Oui, dites-moi que vous le sauvez monsieur! Et s'il faut choisir entre sa délivrance et la mienne n'hésitez pas... dévotement, et laissez-moi périr.

Berthe s'était jetée aux genoux de Camille, et les mains jointes, elle le regardait d'un air suppliant.

—Relèvez-vous, citoyenne, relevez-vous, je vous en prie. Si l'on vous voyait près de moi dans cette posture, tout pourrait être compromis, sinon perdu, dit celui-ci profondément ému que surpris.

Berthe se leva précipitamment, et cachant son visage dans ses mains, elle se mit à pleurer.

En présence de cette douleur de jeune fille, le journaliste frondeur et sceptique se sentit remué dans les entrailles. Qui sait si un jour, sa charmante Lucile ne demanderait pas sa grâce à lui, Camille Desmoulin, dont l'influence baissait rapidement, dont la tête branlait fort sur ses épaules et dont les sinistres présentiments commençaient à envahir l'âme.

—Vous l'aimez donc bien? reprit Camille avec douceur.

Berthe rougit, et répondit adroitement: —J'aime tellement les de Kéruze que je monterais volontier sur l'échafaud à leur place.

Camille respecta le secret de la jeune fille, secret qu'il avait deviné; il insista pas.

—Non, non, dit-il, je ne l'entends pas ainsi. Et que dirait Lucie? Vous feriez une jolie scène. Vous serez délivrées vous et votre tante; elle veut. Quant à Kéruze nous avons un compte à régler ensemble, compte d'ami, se hâta-t-il d'ajouter en voquant Berthe ouvrir de grands yeux, et nous réglerons ça prochainement. C'est une affaire toute personnelle, et dans laquelle je suis son débiteur: Kéruze m'a sauvé la vie, je tenterai l'impossible pour lui rendre la pareille. Je le verrai aujourd'hui même. Avez-vous quelque commission pour lui?

—Oh! oui, citoyen, dit Berthe. Si seulement je pouvais lui écrire deux mots?

—Qu'à cela ne tienne, répondit Camille.

Et déchirant un feuillet de son carnet de poche: —Venez du papier et un crayon, citoyenne. Écrivez: mais faites vite.

Et il se mit à se promener à pas lents dans la grande salle afin de laisser à la jeune fille la plus complète liberté pour écrire ce qu'elle voudrait. Quelques minutes s'écoulèrent.

—C'est fini, citoyen, dit celle-ci en remettant le billet au journaliste par discrétion, allait le plier sans le lire.

—Non, non, lisez au contraire. Il est utile que vous connaissiez le contenu de ce billet.

Camille lut donc ce qui suit: —Ma tante et moi, nous sommes prisonnières à Sainte-Pélagie et on butte aux vexations de Corbin. La Providence semble nous envoyer à tous un secours en la personne d'un de vos anciens amis du collège. L'heure est venue d'employer le moyen que vous savez pour avertir qui de droit sur les dangers qui nous menacent. Vous me comprenez à mi-mot, n'est-ce pas? Hétez-vous, il y a pas un instant à perdre.

—B. B.

—A la bonne heure, dit Camille en serrant soigneusement le billet, voilà un écrit qui est tout à fait éminemment utile. Ne le compromettez personne.

—L'explication vous en sera donnée, nette et claire, par M. Hector, lorsque vous lui remettrez ce papier.

—Il l'aura cette après-midi: vous pouvez y compter.

—Merci, citoyen, merci! et que Dieu vous récompense de votre bonne action.

En réponse de cet élan de foi native de Berthe, le sceptique Camille Desmoulin se contenta de dire: —Je suis père que Lucile et vous serez contentes de moi. Mais, ajouta-t-il, j'ai une dernière question à vous adresser.

—Laquelle? dit Berthe.

—Est-ce que ce Corbin, dont il est parlé dans le numéro du "Père Duchêne" et que vous mentionnez dans votre billet, ne serait pas un certain policier de bas étage?

—Parfaitement. Et de plus, c'est le fils de l'intendant des de Kéruzes.

—Mais alors je le connais moi aussi; c'est une fameuse canaille!

—Serait-il possible? dit Berthe ébahie.

—Eh! oui, citoyenne. Il est tous les bureaux de journaux pour se faire un bout de réclame. Il est venu chez moi, je l'ai rencontré au club, chez des confrères ou au théâtre. C'est un valet et un ambitieux qui voudrait bien être nommé représentant du peuple!

—Et qui voudrait autre chose.

—Quoi donc?

—Mais la fortune et le château des Kéruzes.

—Alors tout s'explique, reprit Camille; c'est afin de s'emparer de leur héritage qu'il les a fait emprisonner et veut les envoyer à l'échafaud?

—Vous l'avez dit, citoyen.

—Je comprends sa manœuvre; et il n'est pas le seul à manœuvrer ainsi, pour la honte de la république! Mais à vous, que vous veut-il? Ce n'est pas l'argent qui a dû le tenter?

—Non, citoyen, il a obéi à d'autres mobiles.

—Mais enfin, quels sont ces mobiles?

—Vous voulez les connaître? Eh bien, ce sont la haine et la vengeance!

—Oh! oh!... et d'où vient tant de haine d'où vient un tel désir de vengeance!

—De mes refus, dit Berthe. Il voudrait m'épouser, et moi je le hais!

—Et vous avez bien raison, c'est une fraîche canaille. J'en sais de belles sur son compte. Je le verrai le plus tôt possible. Je démasquerai alors mes batteries, et le menaçant d'afficher son faux patriotisme et ses tour d'éscroquerie dans mon *Vieux Cordelier*. Or, vous le savez, citoyenne, quand je me mêle d'étriller les gens, c'est pour de bon. Il en aura pour son compte l'expulsière et l'obtiendra votre mise en liberté!

Ainsi espérez, rassurez votre tante, et à bientôt, ajouta-t-il en faisant à la jeune fille un geste d'amical adieu.

Celle-ci s'empressa de rogner sa cellule pour y porter un rayon d'espérance.

Quant à Camille, il ne quitta pas de suite la salle dite du conseil, où deux ou trois fois par semaine, les administrateurs de police venaient en togeur les prisonniers. Il appela Mme Bouchard la concierge et se fit servir par elle un plantureux déjeuner. Car, il est bon de savoir que rien ne manquait dans la maison. Les haricots et l'eau pure étaient pour les pauvres diables; les vins généreux et la fine chère pour les bourses bien garnies. Certains administrateurs de police trouvaient même moyen de faire ripaille sans bourse délier: ils mettaient à contribution la cave et le garde-manger des concierges. Mme Bouchard aimait pas ces citoyens-là mais il fallait pourtant bien en passer par où voulaient ces sans-culottes à cheveux puants, à mines bêtes et à vêtements sales, sous peine de perdre sa place. La concierge pleurait ensuite toutes les larmes de son corps ses poulets, ses chapons, ses vins fins, son café, ses liqueurs engouffrés à profusion dans l'estomac des citoyens administrateurs de police; mais à la prochaine occasion, il fallait recommencer. Tels étaient les mœurs pures et austères des imbéciles atroces qui faisaient métier d'arrêter les gens de bien.

Camille Desmoulin, malgré ses fougueux écarts, n'appartenait pourtant pas à cette tourbe de gens infâmes, il payait ce qu'il consommait. Aussi Mme Bouchard se montra-t-elle à son égard d'une amabilité charmante. Elle se mit tout à fait à sa disposition.

—Eh bien! dit Camille, vous me ferez plaisir, citoyenne, en traitant convenablement la prisonnière avec laquelle je viens de causer. C'est moi qui paierai. Ma femme porte beaucoup d'intérêt à cette personne.

—Surtout, citoyen, dit la concierge en clignant de l'œil. Plus de haricots, n'est-ce pas?

—Non, mais un ordinaire passable. Et maintenant, citoyenne, au revoir.

Présent alors sa canne et son chapeau, il s'échappa doucement vers l'Abbaye, en disant: —Les comédiens de Madame sont faites; allons un peu faire les nôtres.

Nous le laissons marcher en réveur, en homme qui éprouve le besoin de se rappeler les souvenirs du passé, et nous le devançons à l'Abbaye.

XVII
DEUX ANCIENS CAMARADES A L'ABBAYE

L'abbaye était une ancienne prison d'Etat située près de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où lui venait son nom.

Un an avant les événements que nous racontons, elle avait été le théâtre de scènes sanglantes qui font frémir l'imagination. Dans les journées du 2 et 3 septembre 1792, des forces, conduits par Maillard, dit "Tape d'or", avaient massacré 167 prisonniers, dont 18 prêtres. Parmi les défunts se trouvait alors le comte de Montmorin-Saint-Hermin et l'abbé Lefant qui périrent dans cette affreuse boucherie, et Cazotte et Sombreuil qui échappèrent au massacre grâce au courage de leurs filles.

Les vieux murs noirs de cette prison lui donnaient vraiment un aspect sinistre. En entrant dans son enceinte les prisonniers ressentaient comme une sorte de frisson avant-coureur de la mort; il leur semblait que ces lugubres corridors, ces longs corps de bâtiments étaient autant d'antichambres de l'échafaud!

L'arveillance y était beaucoup plus rigoureuse qu'à Sainte-Pélagie. Cinq ou six lits de camps placés dans une chambre obscure, occupée par une dizaine de gardes nationaux, constituaient le corps de garde.

Une fois le gauchet de la prison passé, on se trouvait en face d'un escalier étroit et sale, dont les marches conduisaient chez le concierge.

La loge de l'abbaye était une pièce assez vaste et très propre; c'était une sorte de petit salon, légèrement meublé où les prisonniers trouvaient une bergère pour s'asseoir, tandis que, dans une autre pièce voisine, les commissaires faisaient inscrire leur mandat d'arrêt. Ceux-ci donnaient souvent des ordres verbaux très sévères. Mais l'honnête Lavaquerie, concierge de l'abbaye depuis un temps immémorial, en prenait et en laissait. Il n'exécutait la lettre que ce que le règlement lui prescrivait strictement, et encore? il s'entendait avec les concierges des accommodations. Les prisonniers ne s'ignoraient pas; et si Mme Lavaquerie, femme commune, mais bonne pâte, avait voulu raconter combien de fois on avait sauté à pieds joints par-dessus le règlement elle aurait eu certes fort à dire.

Mais les prisonniers n'avaient pas souvent affaire avec les concierges, sans cela leur détention eût été quelque peu supportable. Les gens qui venaient plusieurs fois par jour étaient les porte-clefs, race ignoble composée d'hommes grossiers, insolents, à face bête, au nez en pieds de marmite, au visage couleur lie de vin et bourgeonné, aux yeux écaillés, à la voix bourrasque, en un mot de vraies brutes à l'air féroce.

Celui qui déservait le corridor où le jeune Hector de Kéruze avait sa cellule, était tout particulièrement un beau type de l'espèce. Il était trapu, court en jambes, énorme en bedaine, roulait deux petits yeux gris dans une masse de graisse qu'avec un petit de bonne volonté on pouvait comparer à la tête d'un hippopotame, la grâce en moins. Il avait un cou de taureau, de vrais pieds d'éléphant, des mains larges comme des palettes et une démarche aussi lourde que toute sa personne. Et, sans lui faire le moindre tort, on aurait pu lui appliquer cette sentence portée par certain animal contre un autre animal: "Quant à mon frère l'ours, on ne le lâche pas."

Il avait, du reste, à merveille, le moral de cette aimable bête. A part toutefois cette différence: qu'il devenait gracieux jusqu'à larmoyer quand il avait caressé la divine bouteille, ce qui lui arrivait plus souvent que les éclipses de soleil dans les cieux. Ce jour-là, il était "sentimental"; il riait à faire éclater sa sous-ventrière, aurait de jolis petits jurons à rendre jaloux les intimes de Lucifer, chatait à tue-tête comme un âne qui brate dans un chaud, dansait une bourrée d'Avouergne à défoncer les dalles des corridors et celles des cellules, cassait, brisait pieds de chaises, pieds

de tables, cuirs de bouteilles, vides bien entendu, et faisait tant de ses pieds et de ses mains que la garde s'en mêlait et envoyait notre homme devenu par trop "sentimental", voir son vin dans un coin de la prison. Parfois même, il avait les honneurs de cachot.

Dame! aussi, que voulez-vous? ce n'était pas sa faute. Il le disait bien lui-même, ce pauvre Barbouroux, car il avait encore l'avantage de se nommer ainsi: "Je suis par trop "sentimental" moi, pour rester ici."

—Ah! le pauvre homme!

—Lustours, prenez-le en pitié!

Tel était ce buteur de gôtier chargé de verrouiller et de déverrouiller, chaque jour la cellule du marquis. Vous dire si ce dernier était aliéné d'avoir un tel serviteur je vous le laisse à penser.

Corbin, en amenant ses trois prisonniers à l'Abbaye, avait instamment recommandé au concierge de séparer Hector Kéruze de sa mère et de sa sœur.

Le jeune homme avait donc été conduit par Lavaquerie dans une petite chambre dont la porte avait été soigneusement fermée et verrouillée par le doux Barbouroux qui n'avait pas manqué de se demander, aussitôt, quel parti il pourrait tirer de son nouveau pensionnaire. C'est là qu'il avait aussi les écus le "sentimental" Barbouroux!

Son trafic habituel consistait à brutaliser les prisonniers à leur arrivée et à ne s'émouvoir qu'en proportion directe des sols ou de pièces blanches qu'on lui glissait dans la main. Les domestiques de sol se croyaient assez longtemps les bourgeois de sa mauvaise humeur. Il doug! traitait ainsi un gendarme de l'Abbaye. Mais les domestiques de pièces blanches et surjaunes, avaient toutes ses bonnes grâces. Un peu plus il aurait embrassé les détenus avec transport. Il se demandait donc si le nouveau venu était un donneur de sols, de livres ou de louis.

Quant au marquis Hector, il avait bien d'autres soucis que de s'occuper de la bonne ou de la mauvaise figure de son gardien.

La chambre dans laquelle on l'avait enfermé était un petit cabinet fort mansuète par la saleté des murs, l'épaisseur des grilles et le voisinage d'un bûcher que tous les animaux du légis prénaient pour leurs délices. Il n'y avait de place que pour un lit, on y était fort mal et on n'avait d'autre agrément que d'y vivre dans une solitude complète. Ce cabinet déjà célèbre: Mme Roland l'avait occupé de sa première arrestation; et il devait le devenir encore davantage dans la suite en abritant entre ses murailles l'illustre girondin Brissot, Charlotte Corday et enfin l'abbé Fauchet.

Pour l'instant, il est occupé par le marquis de Kéruze qui se passerait volontiers de l'agrément d'être seul. Il préférerait de beaucoup être en compagnie de sa mère et de sa sœur. Mais le tout-puissant Corbin en a jugé autrement.

Il a fait placer la marquise et sa fille dans une chambre à deux lits, disons plutôt deux grabats, sans rideau, en une cheminée, en une couverture assez passable et un oreiller pour chaque lit.

Mais par malheur la fenêtre de cette chambre donne juste au-dessus de la sentinelle qui garde la porte de la prison. Et toute la nuit on entend crier d'une voix tonnante: "Qui vive? vive la brigadière! patrouille!"

On causait en effet de nombreuses patrouilles à l'Abbaye; car le bruit avait couru, dans le faubourg Saint-Germain, qu'un formidable complot se tramait pour enlever les prisonniers. Le numéro incendiaire du *Père Duchêne*, par la veille, avait révéillé la défiance et animé la haine du peuple contre les conspirateurs. Ce mot avait parcouru les masses comme une étincelle, et il était dans toutes les bouches. La délation est maintenant plus que jamais à l'ordre du jour. Rechercher les personnes riches, les faire incarcérer, est reconnu comme une excellente preuve de civisme. Et des misérables de bas étage, de simples policiers, comme un Corbin, tiennent entre leurs mains l'existence de familles entières. Les prisons sont vite remplies: elles regorgent de gens de bien et de distinction; hommes en place, généraux, fonctionnaires publics, tout est entassé pêle-mêle, on attendait les "fournées" de l'échafaud qui éclairciront les rangs.

L'affreux temps de Tibère est revenu! Mme de Kéruze et sa fille ne se font aucune illusion sur leur sort: Corbin poursuivra sa vengeance jusqu'au bout. Elles sont calmes et résignées; mais elles regrettent d'être séparées du jeune marquis. La mère s'inquiète de son fils; la sœur, de son frère.

Mille pensées tristes, mille suppositions douloureuses traversent leur esprit. Elles ne peuvent s'expliquer les événements qui viennent de s'accomplir avec tant de rapidité. Berthe Buloz serait-elle donc complice de Corbin?

de tables, cuirs de bouteilles, vides bien entendu, et faisait tant de ses pieds et de ses mains que la garde s'en mêlait et envoyait notre homme devenu par trop "sentimental", voir son vin dans un coin de la prison. Parfois même, il avait les honneurs de cachot.

Dame! aussi, que voulez-vous? ce n'était pas sa faute. Il le disait bien lui-même, ce pauvre Barbouroux, car il avait encore l'avantage de se nommer ainsi: "Je suis par trop "sentimental" moi, pour rester ici."

—Ah! le pauvre homme!

—Lustours, prenez-le en pitié!

Tel était ce buteur de gôtier chargé de verrouiller et de déverrouiller, chaque jour la cellule du marquis. Vous dire si ce dernier était aliéné d'avoir un tel serviteur je vous le laisse à penser.

Corbin, en amenant ses trois prisonniers à l'Abbaye, avait instamment recommandé au concierge de séparer Hector Kéruze de sa mère et de sa sœur.

Le jeune homme avait donc été conduit par Lavaquerie dans une petite chambre dont la porte avait été soigneusement fermée et verrouillée par le doux Barbouroux qui n'avait pas manqué de se demander, aussitôt, quel parti il pourrait tirer de son nouveau pensionnaire. C'est là qu'il avait aussi les écus le "sentimental" Barbouroux!

Son trafic habituel consistait à brutaliser les prisonniers à leur arrivée et à ne s'émouvoir qu'en proportion directe des sols ou de pièces blanches qu'on lui glissait dans la main. Les domestiques de sol se croyaient assez longtemps les bourgeois de sa mauvaise humeur. Il doug! traitait ainsi un gendarme de l'Abbaye. Mais les domestiques de pièces blanches et surjaunes, avaient toutes ses bonnes grâces. Un peu plus il aurait embrassé les détenus avec transport. Il se demandait donc si le nouveau venu était un donneur de sols, de livres ou de louis.

Quant au marquis Hector, il avait bien d'autres soucis que de s'occuper de la bonne ou de la mauvaise figure de son gardien.

La chambre dans laquelle on l'avait enfermé était un petit cabinet fort mansuète par la saleté des murs, l'épaisseur des grilles et le voisinage d'un bûcher que tous les animaux du légis prénaient pour leurs délices. Il n'y avait de place que pour un lit, on y était fort mal et on n'avait d'autre agrément que d'y vivre dans une solitude complète. Ce cabinet déjà célèbre: Mme Roland l'avait occupé de sa première arrestation; et il devait le devenir encore davantage dans la suite en abritant entre ses murailles l'illustre girondin Brissot, Charlotte Corday et enfin l'abbé Fauchet.

Pour l'instant, il est occupé par le marquis de Kéruze qui se passerait volontiers de l'agrément d'être seul. Il préférerait de beaucoup être en compagnie de sa mère et de sa sœur. Mais le tout-puissant Corbin en a jugé autrement.

Il a fait placer la marquise et sa fille dans une chambre à deux lits, disons plutôt deux grabats, sans rideau, en une cheminée, en une couverture assez passable et un oreiller pour chaque lit.

Mais par malheur la fenêtre de cette chambre donne juste au-dessus de la sentinelle qui garde la porte de la prison. Et toute la nuit on entend crier d'une voix tonnante: "Qui vive? vive la brigadière! patrouille!"

On causait en effet de nombreuses patrouilles à l'Abbaye; car le bruit avait couru, dans le faubourg Saint-Germain, qu'un formidable complot se tramait pour enlever les prisonniers. Le numéro incendiaire du *Père Duchêne*, par la veille, avait révéillé la défiance et animé la haine du peuple contre les conspirateurs. Ce mot avait parcouru les masses comme une étincelle, et il était dans toutes les bouches. La délation est maintenant plus que jamais à l'ordre du jour. Rechercher les personnes riches, les faire incarcérer, est reconnu comme une excellente preuve de civisme. Et des misérables de bas étage, de simples policiers, comme un Corbin, tiennent entre leurs mains l'existence de familles entières. Les prisons sont vite remplies: elles regorgent de gens de bien et de distinction; hommes en place, généraux, fonctionnaires publics, tout est entassé pêle-mêle, on attendait les "fournées" de l'échafaud qui éclairciront les rangs.

L'affreux temps de Tibère est revenu! Mme de Kéruze et sa fille ne se font aucune illusion sur leur sort: Corbin poursuivra sa vengeance jusqu'au bout. Elles sont calmes et résignées; mais elles regrettent d'être séparées du jeune marquis. La mère s'inquiète de son fils; la sœur, de son frère.

Mille pensées tristes, mille suppositions douloureuses traversent leur esprit. Elles ne peuvent s'expliquer les événements qui viennent de s'accomplir avec tant de rapidité. Berthe Buloz serait-elle donc complice de Corbin?

BULLETIN FINANCIER

Actions de Banques, etc.

ACTIONS	Valeur des titres	Précédent	Variation	Au comptant
Banque de Montréal	250	250	0	250
do d'Ontario	100	100	0	100
do de Québec	100	100	0	100
do de Toronto	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100
do de la Nouvelle-France	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Bretagne	100	100	0	100
do de la Nouvelle-Écosse	100	100	0	100

LEVIS 15 JUILLET 1886

LE FONDS D'EMPRUNT MUNICIPAL ET LA VILLE DE LEVIS

Que serait-il advenu si le conseil de Lévis n'avait pas voulu se prévaloir des avantages qui lui offrait la loi de 1880 et écouter la voix de ceux qui lui disaient inconsiderément de ne pas payer ? Les deux partis politiques qui se partagent la province désirent également que cette question d'emprunt se règle d'une manière ou d'une autre. Il n'y a pas de divergence d'opinions à ce sujet parmi nos hommes publics.

Notre position aurait été la même plus tard sans les chances de la diminution du bon vouloir de l'exécutif, et l'augmentation annuelle de l'intérêt et des intérêts sur les arrérages. La position se résumait en deux mots c'est que l'on pouvait libérer en payant de suite la somme demandée, mais on n'était pas certain d'avoir le même avantage si l'on refusait ou retardait de payer.

A quoi nous aurait conduit une plus longue résistance ? Nous étions sous l'empire du chap. 83 des statuts Refondus du Canada, n'ayant pas voulu nous conformer aux dispositions de la loi de 1880. Nous étions débiteurs de la somme de \$40,000, 20, des intérêts à 6 pour cent pendant 21 ans. 30 de l'intérêt à 6 pour cent sur les arrérages d'intérêt, c'est-à-dire d'une somme dépassant \$150,000.

La procédure d'après l'ancien statut est sommaire. Du moment qu'une municipalité fait défaut de payer, le trésorier notifie le lieutenant gouverneur, celui-ci adresse son mandat au shérif lui enjoignant de faire et prélever une répartition de pas moins de 12 cent par piastre sur la valeur annuelle de la propriété imposable dans la municipalité, ou un taux proportionnel à la valeur annuelle à six pour cent de sa valeur réelle.

On envoie le shérif peut recevoir ordre de saisir tous les meubles et effets et les immeubles et autres propriétés appartenant à la municipalité et les vendre ou en vendre telle partie qui sera nécessaire pour produire le montant pour lequel la municipalité est en défaut, avec les frais, (s. 65, 68.) Voilà à quel beau régime nous exposaient ceux qui conseillaient à la corporation de Lévis de ne pas payer sa dette municipale.

Le conseil, heureusement, a mieux aimé accepter la proposition avantageuse qui nous était offerte et opérer un règlement de compte qui nous sauve au delà de \$50,000. Les délais fixés par la loi de 1880 étaient expirés. Ce n'est que parce qu'il l'a bien voulu que le gouvernement a accepté \$66,780 quand en réalité nous lui devions près du double de ce montant. Et l'on vient nous dire après cela qu'un pareil accommodement a été un acte injuste.

Si la position qui nous a été faite est si dure, si nous avons mal fait d'accepter les propositions gouvernementales, pourquoi donc le maire de Saint-Romuald, le Dr. Guay allait-il trouver le trésorier de la province, le 18 août 1885, et lui disait-il que sa municipalité endettée comme nous, était prête à payer sa dette et n'avait plus besoin que de quelques jours de délai pour emprunter l'argent nécessaire ? Les propositions qui étaient faites à la municipalité de St. Romuald étaient pourtant basées sur la loi de 1880 qui a été suivie pour nous.

Pourquoi donc le député au local, M. F. X. Lemieux, écrivait-il dans le même sens au premier ministre le 2 juillet 1885 ?

S'il est vrai que la ville de Lévis a été maltraitée et a payé jusqu'au dernier sou de sa dette, ainsi que le dit l'Electeur, pourquoi, pendant la dernière session, le député de Lévis n'a-t-il pas ouvert la bouche pour s'en plaindre ? N'aurait-il pas pu proposer une motion demandant tous les documents concernant ce règlement de compte, blâmer la conduite du ministère et provoquer un vote ? Il n'a pas dit un mot.

Non seulement le conseil a sauvé à la municipalité une somme considérable par la réduction obtenue sur les intérêts mais encore il est parvenu à mettre la ville de Lévis sur le même pied que toutes les autres municipalités qui pourraient par la suite obtenir des réductions plus considérables que la nôtre. C'est une garantie que le règlement de la dette se fera d'une façon équitable et sans partialité. Si des villes plus favorisées que nous, au point de vue de l'influence ou de la pression qu'elles peuvent exercer sur les ministères, obtiennent des faveurs spéciales nous avons la garantie que nous en bénéficierons.

Le 17 juin 1885, M. le trésorier Robertson écrivait au maire Lefrançois que le règlement de compte de la ville de Lévis se ferait aux mêmes conditions que celui de Montréal et que nous profiterions de toutes les réductions qui seraient faites à cette cité et de toutes les réductions qu'il plairait par la suite à la législature de faire aux municipalités encore endettées. C'est un engagement formel pour l'avenir et une clause expresse insérée dans les résolutions du conseil du 27 octobre 1885, acceptées par le gouvernement, exprime que c'est à cette seule condition que les décrets ont été émis.

En voilà, croyons nous, suffisamment pour démontrer que le gouvernement a agi d'une façon équitable avec la ville de Lévis sur cette ques-

tion de remboursement de l'emprunt municipal.

La ville avait contracté cette dette. Elle ne pouvait la répudier. Les responsabilités sont égales de part et d'autre et l'on ne peut introduire la politique dans cette question sans frapper sur les deux partis et accuser tous les contribuables qui ont adopté la position unanime prise par le conseil.

(à suivre)

UN TRIO D'AMIS

L'honorable chef de l'opposition n'assiste plus à une assemblée publique sans être flanqué de M. M. Pelletier et Bergeron. C'est un trio qu'on ne s'attendait guère à voir chanter en chœur, dit la Minerve :

"Voilà moins de douze mois que ces messieurs s'adressaient mutuellement les plus grosses injures, les plus graves accusations. Quantum mutatus ab illo !" M. Louis Pelletier s'écriait alors que M. Mercier s'était rendu coupable d'un acte de piraterie politique dans la fameuse transaction des \$5,000, qu'il avait attaché son nom à une mauvaise action, que cet argent avait souillé ses mains. Quel confiance ajouta-t-il à ce propos maintenant dans la parole de cet homme lorsque, au nom de son parti, il écrivait dans la presse ou se levait en Chambre pour affirmer que le parti conservateur nous mène à la ruine ! Quelle triste figure, c'est toujours M. Pelletier qui parle, fera M. Mercier lorsqu'il demandera au peuple de lui confier ses destinées !

"Et ce même M. Pelletier se prélassait aujourd'hui sur les hustings aux côtés de M. Mercier pour demander aux électeurs de lui confier leurs destinées. Quelle aberration ! Quelle déchéance ! Qui triomphe ? Est-ce M. Pelletier ou M. Mercier ? N'est-ce pas plutôt le chef libéral qui voit aujourd'hui à ses pieds l'homme même qui, il y a quelques mois, exprimait si vigoureusement à son égard le sentiment honnête de la province ?

"Quand éclata le scandale des \$5,000, l'un des premiers à le condamner fut M. Horace Bergeron. Il entreprit une campagne en règle contre M. Mercier, le dénonçant comme un homme indigne de la confiance publique. M. Mercier se vengea en donnant à entendre que, s'il s'était livré pour \$5,000, le député de Beauharnois, lui, s'était contenté de \$1,000 pour se mettre à la solde d'un entrepreneur public.

"L'un des discours de M. Bergeron fut prononcé à la grande assemblée publique tenue à Saint-Laurent, au mois de septembre 1883. A cette époque vivait encore le Temps, journal fondé et dirigé par M. Mercier. Or, le Temps ayant entendu la dénonciation de M. Bergeron, ne fut pas tendre pour le jeune et bouillant politicien. Que l'on en juge par l'appréciation suivante publiée dans son numéro du 7 septembre 1883.

Il y a des gens qui ne doutent de rien : M. Bergeron est de ceux-là. Ignorant comme une buse effrontée comme un page, et curieux indigne n'hésite jamais à se mêler dans les assemblées publiques, parmi les hommes de quelque valeur, dans le but de passer pour quelque chose. Il affirme à tout hasard des absurdités que les complotés lui soufflent à l'oreille, et quand il se trouve pris au piège en flagrant délit de mensonge il tâche de s'en tirer par quelques-unes des grosses farces assaonnées de gros sel, qui lui sont familières. L'imprudent est allé bien jusqu'à dire que M. Mercier, après avoir été nommé ministre, avait attendu six mois pour se faire dire. Tout le monde excepté M. Bergeron peut-être sait que cela est une fausseté. M. Mercier s'est adressé à l'électeur de suite après sa nomination au poste de Solliciteur Général. Mais M. Bergeron qui ne se croit pas obligé de le savoir, vient effrontément affirmer le contraire, devant le public au risque de passer pour ce qu'il est, un IGNORANT RADOTEUR.

À la première assemblée de Saint-Laurent le printemps dernier, il avait déjà essayé un huitième discours de la part de M. Mercier, en présence de M. Monseau qui refusa de venir à sa rescousse. Il parait que ce bonhomme-là est incorrigible. PASSER UNE FOIS POUR IMBECILLE à Saint-Laurent ne lui suffit pas ; — il a voulu confondre la population dans l'opinion qu'elle était déjà formée sur son compte.

"Ignorant comme une buse, effronté comme un page, curieux indigne, voulant se faire passer pour quelque chose ignorant radoteur, imbécile, bonhomme incorrigible : tels étaient quelques-uns des compliments décernés à M. Bergeron par l'organe de M. Mercier. Pas fier le député de Beauharnois de s'atteler aujourd'hui au char plus ou moins triomphal du chef rouge."

NOTES POLITIQUES

Les renseignements reçus des divers comités de la province nous donnent la certitude que le cabinet Ross sortira victorieux de la lutte avec une majorité considérable. Plusieurs divisions libérales sont en péril.

M. Mercier dit, dans son manifeste que le gouvernement a compromis l'honneur national et dilapidé la fortune publique. Le chef de l'opposition ajoute : "Ce gouvernement doit disparaître."

L'Etendard répond à M. Mercier. "Dire que le gouvernement Ross a compromis l'honneur national, surtout dilapidé la fortune publique, est une accusation violente d'ennemi implacable, de partisan aveugle, de compétiteur aussi ardent qu'infatigable au poste de premier ministre. "Un homme dégagé de l'esprit de parti, un candidat non chef de parti libéral n'eût pas osé essayer de faire croire que le gouvernement Ross a dilapidé la fortune publique."

On nous assure que l'un des orateurs et écrivains nationaux, réaliste le plus en vue en ce moment a demandé et fait demander la position d'avocat de la couronne lors du procès de Riel. Ces lettres sont conservées et à un moment donné on peut s'attendre à des révélation intéressantes.

Il y aura trois candidats, paraît-il, pour le comté de Charlevoix ; notaire Tremblay, des Eboulements, M. le Dr. Clément appuyé par M. Cimon, dans les intérêts du parti conservateur et M. Morin, de la Baie St-Paul, comme candidat national. Les libéraux ne paraissent pas donner signe de vie.

NOCES D'OR

On se prépare déjà à Rome à célébrer le plus pompeusement possible le 50e anniversaire de Léon XIII comme pape. Cette célébration aura lieu à la fin de l'année 1887.

Des comités chargés de faire des préparatifs s'organisent à Boulogne, et en plusieurs autres endroits, pour concourir à la fête. Un grand concours d'étrangers est attendu à Rome ce jour-là. Un officier du Vatican, a dit, il y a quelques jours, qu'il voulait conduire la fête sur une échelle de la magnificence jamais égalée à Rome avant aujourd'hui.

LES ELECTIONS ANGLAISES

Les dépêches de Londres nous apprennent encore rien de définitif au sujet du résultat final des élections anglaises. On croit cependant que le résultat sera comme suit :

Table with 2 columns: Party name and number of seats. Includes Conservatives (323), Unionists (73), Gladstoniens (188), and Parnelliens (86).

A minute les conservateurs et unionistes comptaient 386 membres et les gladstoniens et parnellistes 252.

Le "Times" faisant des commentaires à propos du démenti de Parnell à l'assertion de lord Hartington disant que les parnellistes étaient ligés avec les féniens dit : "Les démentis de M. Parnell sont une pure perte de paroles. Il semble nécessaire de lui rappeler que pendant que lord Hartington est un homme dont l'honorabilité et la véracité au-dessus de tout blâme, lui M. Parnell, tout dernièrement encore, a été convaincu d'avoir délibérément et à plusieurs reprises affirmé ce qu'il savait être faux."

Le "Standard" dit : "M. Parnell proteste très fort de son innocence. La question à laquelle il aurait dû répondre était celle de savoir si, oui ou non, il s'était servi du concours ou des deniers des extrémistes. Accepter l'argent des féniens et le répudier ensuite n'est pas une conduite recommandable auprès des anglais."

Le résultat des élections ramène la confiance dans le commerce à Dublin. Les affaires à la bourse sont brillantes. Les actions de la banque d'Irlande et celles de compagnies de chemins de fer sont en hausse.

UN DEMENTI

Nous recevons la dépêche suivante :

Rivière-du-Loop 14 juillet. La Justice dans son premier Québec, de l'édition d'hier, dit :

"Sir Hector Langevin, qui était descendu jusqu'à Rimouski, avait, paraît-il, donné des ordres spéciaux à cette fin à son beau frère, M. MacDonald, le surintendant de l'Intercolonial, et tous les amis communs des deux gouvernements ont pu ainsi se rendre confortablement et gratuitement à l'assemblée politique tenue à Ste Flavie, le 11 courant."

Pour appeler les choses par leur nom, c'est là un mensonge. J'invoite l'auteur de l'article en question à prouver que ce n'est là un mensonge, et je m'attends qu'il essaiera à la fois s'il lui reste encore la moindre notion de l'honneur.

M. Asselin, M. P. P., avait demandé le train. Je référerai sa demande à mon supérieur qui m'autorisait à mettre le train à sa disposition et les prix de passage n'ont pas été aussi bas qu'en quelques occasions.

Un grand nombre de libéraux ont si bien que conservateurs, présent passage sur ce train. Pas un seul a eu son passage gratuit et le résultat au point de vue pécuniaire, a été très satisfaisant pour l'Intercolonial.

Signé A. R. McDONALD.

LE MONUMENT DE LAVIOLETTE

Inauguration

L'inauguration de la statue Laviolette a eu lieu mardi dernier aux Trois-Rivières devant une assemblée considérable.

L'Hon. H. G. Malhiot, maire des Trois-Rivières a prononcé un magnifique discours.

Sa Grandeur Mgr Laffèche a ensuite pris la parole. Il a eu des traits heureux comme toujours et des paroles vibrantes d'un patriotisme éclairé et convaincu.

Examinant l'attitude donnée à la statue Laviolette, dont les regards sont tournés vers l'ouest, il a rappelé les hardis pris-monniers et découvreurs qui ont écrit une page si belle et si féconde en résultats de l'histoire canadienne et a dit que notre avenir était dans l'ouest, dans le développement de ces régions naguère encore inconnues.

nombre considérable l'éclat de la fête. Deux corps de musique étaient présents.

La réunion se dispersa à une heure très avancée de la soirée.

NOS PHOSPHATES

Les mines de phosphate ainsi que les autres mines dans le district d'Ottawa sont en pleine exploitation, mais les bas prix qui commandent les phosphates sur les marchés de l'Angleterre, sont décourageants.

Les mineurs disent, cependant, que les prix ont atteint leurs plus bas degrés et prédisent de meilleures affaires pour l'année prochaine, surtout si les communications par chemins de fer et par bateaux à vapeur sont plus faciles ce qui offrirait à nos produits un débouché en France.

Le commerce des phosphates avec les Etats-Unis n'est qu'à son enfance, et l'on constatera l'année prochaine une plus grande activité. Le phosphate entre dans une nouvelle ère dans les Etats de l'Ouest.

M. W. H. Fuller en société de M. Wilson vient d'ouvrir une mine de phosphate à Portland West, comté d'Ottawa. En débarrassant la surface, afin de mettre le fer à nu, les hommes déplacèrent de gros cailloux, qu'ils firent rouler en bas de la montagne et qui, s'émettant dans leur chute, révélèrent le fait qu'ils contenaient près de moitié de phosphate pur.

Plusieurs tonnes de minerai de première qualité furent extraites et la mine promet de devenir très précieuse.

Les dépôts de mica "Vileneuve" sur le bord de La Lièvre, livrent de grandes quantités de mica et les produits de ces mines sont, pour le moins, égaux au meilleur mica de la Caroline. Des experts prétendent que les dépôts de Vileneuve peuvent fournir plus de mica de première qualité que toutes les mines de la Caroline ensemble.

On a aussi découvert au même endroit des traces de platine de Chine.

M. Snrley a aussi commencé à exploiter une des célèbres mines de graphite, du côté Ouest de la Lièvre à cinq milles de Buckingham.

SUICIDE D'UN FRANCAIS A MONTREAL

La colonie française de Montréal vient d'être mise en émoi par un événement des plus tragiques. L'un de ses membres bien connu parmi les familles canadiennes de Montréal, M. L. B. de Gonzague, vient dans un moment de folie de se brûler la cervelle.

Depuis deux jours, M. de Gonzague, au dire de ses amis, était dans un état nerveux qui avait attiré leur attention, mais conservant par moment, toute sa gaieté, on n'avait pas cru devoir attacher d'importance aux propos qu'il tenait. A plusieurs reprises par exemple il avait dit c'est le dernier verre que je bois, ou je fais ceci pour la dernière fois, en matières de plaisanterie.

Il passa la soirée au cercle national français, assez gai, quoique toujours nerveux, et ce n'est qu'en sortant que deux de ses amis s'aperçurent qu'il devait avoir de graves préoccupations sans soupçonner, le moins du monde, ses intentions.

Ce qui attira leur attention, c'est que M. de Gonzague leur donna une poignée de main toute particulière et le fait était d'autant plus remarquable que se voyant presque tous les jours, ils n'étaient pas dans l'habitude de se serrer la main.

Hier matin, vers 10 heures, M. de Gonzague se rendit au Cercle et pria un de ses amis de l'attendre jusqu'à 11 heures et un quart au plus tard. Puis il partit. Il alla en voiture au bateau de l'île Sainte-Hélène et renvoya son cocher avec un mot pour un des membres du Cercle. Cette lettre annonçait qu'il passait à l'île et que là il se brûlerait la cervelle. On alla immédiatement sur l'île : en arrivant, les policiers ne demandèrent aucun renseignement : on espérait encore, mais M. Dépatie annonça à ceux qui cherchaient M. de Gonzague qu'un de leurs amis était sur l'île et qu'il les attendait un peu plus loin derrière un petit monticule.

Arrivé là, on trouva M. de Gonzague couché sur le gazon, la tête appuyée sur un tronç d'arbre, sur le quel pour être plus à l'aise il avait placé son mouchoir en temps, une cigarette éteinte entre les doigts de la main gauche ; et un revolver dans la main droite ; il s'était tiré un seul coup à la tempe, la mort a dû être instantanée.

Son chapeau était posé à côté de lui, et bien en évidence on trouva une carte à biseaux dorés, portant en rouge à l'un des coins le mot Wednesday sur laquelle il avait écrit d'une main ferme :

"Il est inutile de faire une enquête. Je ne suis fait sauter la cervelle délibérément. Raison : difficultés financières."

"Veuillez me faire transporter à l'hôpital Notre Dame au lieu de chez moi."

L. B. DE GONZAGUE.

Le corps du malheureux affolé a été transporté à l'hôpital Notre Dame, où l'enquête aura lieu probablement.

M. de Gonzague qui était âgé de 35 ou 36 ans, originaire de France, habitait Montréal depuis une dizaine d'années. Il était commissionnaire pour plusieurs maisons françaises et depuis quelques temps ses amis les plus intimes savaient que ses affaires n'étaient pas prospères, mais rien dans sa conduite ni dans la gravité de sa position ne pouvait laisser soupçonner ce fatal dénouement.

M. et Madame de Gonzague résidaient au No. 268 rue Bleury, et fréquentaient la meilleure société de Montréal ; ils avaient de nombreux amis et étaient surtout précieux lorsqu'il s'agissait d'organiser une œuvre de charité.

Madame de Gonzague est une patronnesse de l'hôpital Notre Dame et par son zèle et son dévouement elle a su rendre de grands services à cette institution.

GAZETTE UNIVERSELLE

Une lettre du secrétaire d'Etat a été présentée à la chambre des représentants à Washington au sujet d'une indemnité à accorder à Jean Louis Légaré pour les services qu'il a rendus, et les dépenses qu'il a encourues en emmenant aux Etats-Unis et en contribuant à la soumission de Sitting Bull et plusieurs de ses partisans. Légaré réside dans le district de la Montagne des Bois, Canada, et sa pétition a été transmise par le ministère anglais. Le major Brotherton officier des Etats-Unis, qui a reçu la soumission de Sitting Bull appuie la réclamation qui s'élève à \$13,412.

—Le recensement de la ville de Chicago indique que de sa population (750,000 âmes) il y a que 154,000 individus nés en Amérique, tandis que l'on en compte 22,600 nés en Allemagne et 120,000 nés en Irlande.

—De nouveaux avis reçus à propos de tremblement de terre à la Nouvelle Zélande, disent que les plus violentes secousses ont été ressenties près de Rauts. La violence était telle que la population de l'île croyait qu'elle avait été emportée et qu'elle serait engloutie dans la mer. Lorsque la seconde secousse fut ressentie, le pays sur une grande étendue fut éclairé par la lumière provenant du volcan et les flammes éclairèrent le versant de la montagne sur une longueur de 60 milles. Grand nombre de villages sont détruits et la misère est à son comble dans plusieurs districts.

La maison de Hazard et de sa mille a croulé sous le poids des débris. On y a trouvé morts les quatre enfants de la famille.

—Un certain nombre de marchands de Montréal adoptent un nouveau mode de faire leurs annonces ; ils font imprimer des fac-simile de billets de banque sur les dos desquels ils mettent leurs annonces et leurs adresses. Ces billets sont parfois d'une grande perfection pour qu'on puisse les prendre pour de bons billets de banque, surtout quand ils ont été froissés et salis.

Dimanche soir deux matelots, nommés James Wilson et John McMahen, sont entrés dans une buvette de la rue des Communes et ils ont pris quelques verres de bière. Tous deux ont reçu de faux billets portant sur le dos l'annonce de la maison "Great London and China Tea Co."

—Il vient d'arriver dans le port de Montréal un navire qui a été construit en 1813, à Amsterdam, Hollande. Malgré 73 années de navigation, il est encore assez solide pour naviguer pendant une nouvelle période de 20 années.

Le navire est gréé en barque ; il jauge 407 tonneaux. Ce tonnage paraissait considérable lors de sa construction, aussi ce navire était-il destiné à faire partie de la flotte hollandaise qui faisait le service des Indes. Depuis ce temps la barque "Silentia" a changé de propriétaire et aujourd'hui, sous le commandement du Capitaine L. Basberg, elle nous arrive de Cork, Irlande, où depuis 20 ans, elle est employée au commerce des bois.

—La catholique Review de New-York annonce que M. Augustus Lotton jeune noir envoyé des Etats-Unis par Mgr Bailes au collège Urbain de la Propagande, pour achever ses études ecclésiastiques, a été ordonné prêtre à Rome et a célébré sa première messe à St Pierre. M. Lotton est le premier prêtre noir que les Etats-Unis donnent à l'Eglise.

—Un sergent d'infanterie en garnison à Monsua a tenté de se tuer lundi avec une carabine. Parmi ses effets, on a trouvé une lettre adressée au roi et dans laquelle il disait qu'une société secrète l'avait envoyé pour tuer le roi, mais qu'il était prêt à mourir lui-même, en recommandant sa mère à la sollicitude du roi. Conduit devant un magistrat, le sergent a déclaré s'en tenir aux déclarations contenues dans sa lettre, mais il a refusé de dire le nom de la société. Le roi Humbert en lisant la lettre, a dit que le sergent devait être un lunatique qui voulait créer une sensation.

—M. Beaugrand de Montréal a reçu, lundi, par le SS. Vancouver, par l'entremise de S. C. Stevenson un panier contenant 3 poires d'Australie. Ces poires pèsent 5 livres et mesurent 5 pouces de longueur sur 14 pouces de circonférence. Ces fruits ont subi 40 jours de voyage de Melbourne à Londres et 11 jours de Londres à Montréal et sont arrivés dans le plus parfait état.

—Le roi du Portugal partira dans les premiers jours du mois d'août sur la corvette Alphonso Albuquerque pour l'Allemagne en passant par l'Angleterre. Après avoir visité la reine Victoria pour la remercier d'avoir envoyé le prince Georges de Galles à Lisbonne à l'occasion du mariage du duc de Bragança, le roi ira visiter la princesse Antonia de Hohenzollern-Sigmaringen qui va célébrer ses noces d'argent ; il ne passera pas par la France.

—Plusieurs conseillers municipaux

de Cleveland, (Ohio) sont accusés de s'être laissés corrompre dans l'exercice de leurs fonctions en acceptant des pots-de-vin, dans l'achat d'un emplacement pour un pact public. Un des accusés a déjà été mis en état d'arrestation.

—On vient de découvrir qu'un vagabond, William Henry Holding, enfermé depuis deux mois dans la prison de Rochester, New-York, est fils d'une grande famille anglaise habitant Londres. Son père général, actuellement en service aux Indes, lui avait fait donner une brillante éducation pour le faire entrer dans l'armée mais le jeune Holding, ayant échoué dans ses examens à cause de sa paresse, est venu s'échouer en Amérique, où il n'a pas tardé à tomber dans la plus abjecte misère.

—M. Corkhill, l'avocat de la justice dans la cause de Guitau est mort il y a quelques jours. Suivant l'aveu de l'un de ses amis, un secret important, est mort avec lui. Quelques jours avant sa mort, la femme de Guitau vint trouver M. Corkhill afin d'enregistrer son nom dans une requête qu'elle faisait signer pour obtenir une pension pour son nouveau mari ; et lui promit que si cette pension lui était accordée, elle lui confierait un paquet de lettres que Guitau possédait et qui montraient que Guitau n'a pas commis son meurtre volontairement, mais sous l'impulsion d'une couple de politiciens, dont les noms sont donnés.

Ceci est de nature à faire croire à l'existence d'une conspiration pour supplanter Garfield ; mais après tout pourquoi est-il dit que le secret est mort avec M. Corkhill ?

L'ex-madame Guitau doit pourtant posséder encore ces papiers.

—Le chiffre des condamnations à mort, en France, pour le premier semestre de 1886, est 32, soit 15 pour les mois d'avril, mai et juin.

Les conseils de guerre ont prononcé trois condamnations capitales pour la même époque ; l'un d'eux, ce chiffre s'était élevé, pour le premier semestre à douze.

En 1885, pour les premiers mois, le nombre des condamnés à mort était de 48, soit 21 pour le premier et 27 pour le deuxième trimestre, donnant pour l'année courante une diminution de 16.

Pendant les six premiers mois, on a exécuté 9 condamnés à mort, 4 pendant le premier trimestre et 5 pendant le deuxième.

L'année dernière, ce chiffre se réduisait à 6, soit pour 1886 une augmentation de 3.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 14 juillet.

Le prince Jérôme Napoléon, est allé rendre visite à la reine Victoria.

—Le résultat des élections a eu pour effet de ramener les affaires commerciales à Dublin.

—M. et Mde Gairdstone sont arrivés à Londres ce soir. On lui a fait une ovation.

—Un décret de divorce a été accordé au baron de Worms contre sa femme Franca, née Von Trajesca.

Le baron aura soin de ses trois enfants. La pauvre femme est affaiblie. Elle dit que la position lui est insupportable.

—Le vent venant par bourrasques aujourd'hui, a été dévorable au cours du tir de Wimbledon.

Dans le concours pour le prix de la reine à 200 et 500 verges, nos tireurs canadiens sur un total possible de 70 points, ont obtenu le résultat suivant : Russel 61, Armstrong 60, Bell 58. Le nombre le plus élevé de points a été 66.

Dans le concours de tir au revolver chaque homme tirant 6 coups à 20 verges, les canadiens Blair et Wilson ont obtenu 34 et 32 points respectivement.

Les canadiens ont été bien heureux aujourd'hui. Ils ont remporté les prix en argent de valeur moindre, ils améliorèrent de jour en jour.

—Un traité d'extradition entre l'Angleterre et les Etats-Unis a été signé. En sus des clauses ordinaires ce traité a des dispositions pour l'extradition des dynamiteurs.

Au bureau des affaires étrangères aujourd'hui on disait que l'on communiquerait à la presse, par la voie ordinaire, quand le traité serait ratifié.

La légation américaine à Londres refuse de fournir de nouveaux détails. Le secrétaire White est très mécontent et dit qu'il est surpris de voir l'indiscrétion commise par le bureau des affaires étrangères. On croit généralement dans les cercles diplomatiques que ce sont les troubles socialistes de Chicago qui ont poussé le gouvernement américain à faire ce traité.

IRLANDE

Dublin, 14 juillet.

Une proclamation a été lancée défendant les rassemblements dans les rues. Les conséquences de l'émeute d'hier sont terribles. On entend partout que des cris de vengeance par un grand nombre de protestants qui ont été battus et dont les maisons ont été saccagées.

Ce matin, le constable en chef a ordonné à un soldat d'arrêter deux orangistes, le père et le fils du nom de Walker. Le père a tué les deux officiers de la paix avec un revolver. Ces meurtriers subront leur procès.

Une assemblée parnelliste a été attaquée par la populace cette après-midi. Il y a eu émeute sérieuse où plusieurs personnes ont été blessées.

FRANCE

Paris, 14 juillet.

Les funérailles du cardinal Guibert auront lieu vendredi à Notre-Dame de la Chapelle...

Le corps du Cardinal Guibert a été embaumé. De la chambre mortuaire il a été transporté sur un catafalque au milieu du grand salon du palais archiepiscopal...

On vient de lancer à Rochefort une canonnière cuirassée de 2e classe la Mitraille. Ce petit bâtiment déplace 1,045 tonnes...

Il est en acier, deux hélices, muni de nombreux compartiments étanches, protégé contre l'artillerie au moyen d'un pont cuirassé...

La Mitraille sera armée d'un canon de 24 centimètres placé dans une tourelle à l'avant, d'un canon de 90 millimètres, d'un tube lance-torpilles, de canons-revolvers à tir rapide...

Les deux machines qui actionnent les hélices sont du système à piston et devront développer une puissance totale de 1,500 chevaux. La vitesse prévue est de 13 nœuds.

La Mitraille n'aura pas de mâture. Elle a été mise sur chantiers en 1883. Nous aurons dans peu de temps quatre canonnières de ce type : la Fusée, la Grenade et la Flamme, qui sont encore en construction...

QUÉBEC

Montréal 14 juillet

Le bétail expédié du port de Montréal pendant la semaine finissant le 10 courant s'éleva à 6,877 têtes dont 2,587 bêtes à cornes et 4,290 moutons.

Environ 200 pieds de pierre formant partie du mur de revêtement, le long de la rue des Commissaires, vis-à-vis le marché Bonsecours, se sont écroulés hier après-midi et sont tombés sur le quai, soulevant un nuage de poussière qui rendait les objets imperceptibles dans les environs...

M. Sanford Fleming I. C., qui est actuellement en Angleterre, s'occupe de l'établissement d'un câble devant relier le Canada avec le Japon et l'Australie.

Le docteur Kergan et son personnel de chirurgiens anglais et américains sont arrivés en cette ville samedi dernier. L'institution médicale représentée par ce personnel fut fondée par le père d'un spécialiste américain, le docteur DeFaw Kergan.

La corvette Normen a quitté ce port pour Québec. Elle partira ensuite pour la Norvège.

On est à construire aux ateliers du Pacifique une locomotive dont la pesanteur sera de 56 tonnes.

Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, accompagnera les zouaves pontificaux à Québec, mardi prochain.

Deux miracles ont été opérés à Ste Anne lors du pèlerinage de M. l'abbé Tétrault. Un aveugle et un boiteux sont revenus parfaitement guéris.

Les résidents français de cette ville ont célébré aujourd'hui la prise de la Bastille par un grand pique-nique à Elmwood Grève.

Le docteur Desjardins délégué à Rome, de la part du collège Victoria, pour obtenir la permission d'ériger une université indépendante, en opposition à la succursale de Laval n'a pas réussi dans sa mission. Sa Sainteté désire maintenir le collège Victoria dans le statu quo jusqu'à ce que la succursale soit devenue plus forte et qu'alors Victoria devra disparaître.

Depuis une couple de jours les officiers de ce port ont visité plusieurs établissements de gros de cette ville et y ont fait des perquisitions.

OTTAWA

Ottawa, 14 juillet.

M. J. R. Esmonde s'est démis de sa charge de membre de la commission des écoles séparées par suite des difficultés entre les Canadiens-français et les catholiques de langue anglaise, au sujet de la nouvelle école que Mgr l'Archevêque Dubamel désire faire construire dans la paroisse St-Jean Baptiste.

M. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la marine est parti pour la Baie de Fundy pour y choisir des sites pour l'établissement de phares.

RESUME TELEGRAPHIQUE

L'acte Scott est devenu en force dans la ville de Portland au Nouveau Brunswick.

Il y a 40,000,000 d'acres de terres, convertis en fermes au Texas.

Sir Charles Tupper a été fait docteur en droit, samedi dernier par le Sénat et l'Université Cambridge.

M. Collingwood Schreiber est parti d'Ottawa pour sa tournée annuelle sur l'Intercolonial.

\$100,000 ont été envoyées de New-York à M. Parnell pour le fonds parlementaire irlandais.

De nouvelles grèves sont imminentes à Chicago.

La batterie A est partie de Qu'Appelle pour revenir à Kingston.

Les parnellistes ne sont aucunement découragés par l'échec que vient de subir M. Gladstone en Angleterre.

Une tempête de neige qui a duré 15 minutes a eu lieu à Norfolk en Virginie.

Il est entendu qu'un commissaire sera bientôt envoyé aux Indes Occidentales et dans l'Amérique du Sud, dans le but d'agrandir le cercle des relations commerciales entre le Canada et ces pays.

Henry M. Stanley est arrivé en France et l'Etat libre du Congo soumettra les questions en litige se rapportant à la frontière de Congo et à l'arbitrage de la Suisse.

Sir John et Lady MacDonald sont arrivés hier matin, à Winnipeg, après un heureux voyage.

L'honorable M. Thomas White, ministre de l'intérieur, est arrivé à Victoria Colombie, samedi dernier.

Mme Patti s'embarquera le 7 novembre sur "l'Umbria" pour se rendre en Amérique. M. Nicolini l'accompagnera, mais il ne chantera pas. Sa tournée comprend San Francisco, la Nouvelle-Orléans et Mexico.

Des communications téléphoniques ont été établies, hier, entre Ottawa et Pembroke. Le maire de ces deux places ont pu se parler.

Il a été exporté de Montréal, depuis le commencement de la saison, 26,684 têtes de gros bétail et 19,365 moutons.

Major Mulvey, commissaire pour le recensement du Manitoba, pense que le travail sera complètement terminé au premier août.

La rumeur que la compagnie du Pacifique Canadien devait acheter le Canada Atlantique est dénuée de fondement. M. Van Horne lui-même le fait annoncer.

Hier un jeune homme du nom de Levéque s'est noyé en se baignant dans un endroit du fleuve appelé "ruisseau Mignon" à Montréal.

COURRIER DE LEVIS

Vol audacieux

Cette nuit des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Elz. Bédard, maître de poste. Ces oiseaux nocturnes sont entrés par une porte en arrière du magasin. La porte a été défoncée, et 3 fenêtres ont été ouvertes ou brisées. La porte de la cave a été forcée, mais ils n'ont pu réussir à l'ouvrir.

Arrivés dans le magasin les voleurs se sont servis d'une lampe et ont visité le magasin; il se sont d'abord servis d'une bouteille de brandy, et d'un paquet de 50 cigares, afin d'être plus à l'aise sans doute pour terminer leur ouvrage.

Ils s'introduisirent alors dans le bureau de poste et s'emparèrent d'une centaine de lettres qu'on a trouvées sèches sur le comptoir ce matin; 25 d'entre elles avaient été ouvertes dans l'espoir sans doute d'y trouver de l'argent.

Ils ont visité aussi le tronc du comptoir et firent la collecte d'environ 4 ou 5 piastres. Ils entrèrent dans le bureau privé de M. Bédard, brisèrent la serrure de son pupitre, mais ils furent malheureux dans leurs recherches car heureusement M. Bédard n'y avait laissé aucun argent.

Il est à supposer que rendu à ils trouvèrent le lieu propice pour prendre un lunch, ils se servirent donc de biscuits, en cuir, etc., cordes à danser; papiers pour papier, différents genres et grandeurs assorties, broches nickelées pour les papiers, conserves vertes pour la vue. Qu'on n'oublie pas que l'on pourra se procurer ici tout ce qu'il faut pour l'illumination consistant en papiers de soie de toutes couleurs, lanternes chinoises et japonaises, drapeaux de toutes nationalités; et les différentes pièces pour les feux d'artifice.

Les audacieux voleurs montèrent jusqu'au 3e étage où ils ont trouvé un sac de voyage qu'ils descendirent dans le magasin afin d'en faire la visite, heureusement que le portemanteau ne contenait que des images; aussi ils ne jugèrent pas à propos de l'emporter.

Ils sont partis ensuite laissant ouverte la porte par où ils étaient entrés.

Ce matin vers 5 hrs, lorsque M. Bédard s'aperçut du vol, il envoya de suite, chercher un homme de police, pour constater les faits avec lui.

Le magasin avait été fermé hier soir vers 11 heures. Ce matin, le sous-inspecteur de poste M. Anctil est venu chez M. Bédard afin de s'enquérir des faits et voir à ce qu'il y aurait à faire au sujet des lettres qui ont été décachées.

On ne s'est pas aperçu jusqu'à cette heure que d'autres n'aient été enlevées.

Nous ne sommes pas prêt à jeter le blâme ou du discrédit sur le corps de police de cette ville où son organisation, mais le public, comme nous, trouvera étrange qu'un vol aussi audacieux ait été commis porte voisine du poste central de la police.

Si les maisons voisines du poste ne sont pas en sûreté contre les voleurs, nous croyons que les quartiers où nous ne voyons que très rarement un constable, sont de beaucoup plus exposés à recevoir la visite de ces oiseaux de nuit.

On nous dit que la ville n'est gardée la nuit que par deux constables. Ceci est tout simplement ridicule, vu la population de cette ville qui est de près de 8,000 âmes.

Température du golfe

Vents modérés et frais du nord ouest, généralement sombre, ondées.

L'œuvre du pain

Une grand'messe, avec exposition du St Sacrement, sera chantée à l'Hospice St Joseph de la Délivrance lundi prochain, 19 juillet, à 8 heures. Vincent de Paul, à 8 1/2 heures, pour les membres vivants et décédés de l'œuvre du pain.

Le public en général et spécialement les bienfaiteurs sont respectueusement invités d'y assister.

Nouvel aqueduc

Le contrat de la construction du nouvel aqueduc dans la municipalité de la paroisse de Québec a été accordé à MM. Carrier, Laine et Cie, de Lévis.

Pèlerinage

Un pèlerinage organisé par les paroissiens de St Gervais, comté de Bellechasse est arrivé hier matin en route pour le sanctuaire de Ste-Anne.

Le vapeur Canada est aussi arrivé mardi matin avec 600 pèlerins venus de St Jean d'Iberville sous la direction du Revd. Père Throp.

Enquête

Le 10 courant, le docteur Pelletier tenait une enquête à St Ulric de la Rivière Blanche, sur le cadavre d'un inconnu recueilli sur le rivage. En voici le signalement :

Taille : 2 pieds 6 pouces, veste et pantalons brun rouge, chemise de coton carreaux bleu, chemise en laine grise, caleçons en laine de même couleur portant sur la ceinture les initiales J. E. en lettres violettes. Bas en laine noire tricotés, sur son corps, une ceinture en laine grise d'environ 5 pes de large.

Malgré l'état de décomposition assez avancée, la mort paraît devoir remonter à environ quinze jours ou trois semaines, au plus. A en juger par quelques poils restés la barbe paraît plutôt brune que blonde. L'âge du noyé peut varier de 40 à 45.

Les seuls objets trouvés sur le cadavre sont un crayon et une vieille montre d'or à double boîtier dont les aiguilles sont perdues. La montre étant retenue par un cordon de soie noire.

Encore Vian

On nous écrit de St Vincent de Paul qu'il n'est pas probable que Vian s'échappe une seconde fois du pénitencier.

Le gouvernement aurait obtenu, paraît-il, de la prison Sing Sing de New-York un appareil d'un genre nouveau, qui porté par le prisonnier, lui rend toute fuite impossible.

Cet ingénieux appareil consiste simplement en deux feuilles de plomb ou de toute autre matière pesante qu'on assujettit aux jambes du prisonnier. Les feuilles s'étendent de chaque côté du genou en descendant et vont se rattacher d'une façon assez curieuse sous la semelle. Le prisonnier, affaibli de cet appareil n'éprouve aucun désagrément tant qu'il ne se sent pas à marcher mais dès qu'il se risque à faire un pas il s'aperçoit qu'il a une jambe plus pesante que l'autre de plus de 120 lbs.

Passagers

Parmi les passagers qui sont partis pour l'Europe ce matin le steamer Sarmatian, nous remarquons : M. A. D. et Mme Decelles, M. A. L. Davis, M. E. Elliot, Hon. M. et Hon. R. H. Sawyer et Mme Sawyer, M. John G. Murray, M. James R. et Mme Wilson, etc., etc.

A notre librairie

Nous avons en vente une quantité considérable de courroies en cuir simples et doubles, avec poignées en nickel, en cuir, etc., cordes à danser; papiers pour papier, différents genres et grandeurs assorties, broches nickelées pour les papiers, conserves vertes pour la vue. Qu'on n'oublie pas que l'on pourra se procurer ici tout ce qu'il faut pour l'illumination consistant en papiers de soie de toutes couleurs, lanternes chinoises et japonaises, drapeaux de toutes nationalités; et les différentes pièces pour les feux d'artifice.

Mieux

Le volontaire qui avait été mordu au pouce par son compagnon, au commencement du camp est mieux.

Morts accidentelles

M. Jacques Grégoire, de Sacré-Coeur de Jésus, a été tué accidentellement, lundi dernier, vers 4 heures-p.m.

Quatre hommes étaient à travailler à la mine de M. Hubert, au Lac Noir, comté de Mégantic; Grégoire était chargé de charroyer la pierre retirée de ces mines. Lundi le malheureux charretier alla trouver ses amis, les mineurs, pour parler un peu avec eux; mais il n'avait pas dit 3 ou 4 paroles qu'une énorme pierre se détachant du rocher tomba sur lui et l'ensevelit complètement dans un amas de pierre et de graviers. La pierre qui s'était échappée était tellement grosse, qu'on a été obligé de la miner, pour pouvoir sortir le cadavre. Quand on eut réussi à retirer le corps de ces débris il était dans un état affreux; le corps étant complètement broyé, crâne brisé et renforcé dans le cou.

Les 3 autres compagnons ont échappé miraculeusement à une mort certaine; l'un d'eux s'est fait broyer un pied. Le défunt travaillait à cet endroit que depuis 5 jours seulement. On l'a descendu hier dans sa famille. Il est âgé de 38 ans et père de 7 enfants.

Le même jour, à St Adrien de l'Ireland, comté de Mégantic, un

jeune homme a été tué aussi accidentellement. Il conduisait un attelage de boeufs, et était assis sur sa charge, lorsque tout-à-coup il perdit l'équilibre et tomba en bas de sa voiture. La roue de sa charrette lui passa sur le corps et la mort fut instantanée.

Revue

Comme nous l'avons annoncé la revue des volontaires se fera cette après-midi par le ministre de la milice, Sir A. P. Caron. Demain matin les volontaires recevront leur solde et retourneront dans leurs foyers.

La Salsepareille d'Ayer vivifie et purifie le sang. Si vous sentez alourdi et languissant vous en avez besoin.

Inspection

La batterie d'artillerie de campagne commandée par le major Crawford Lindsay, sera inspectée aujourd'hui à 11 heures a. m., au camp de cette ville.

Parade

Hier matin, l'escadron de cavalerie du colonel Turnbull et la batterie d'artillerie du major Lindsay, cantonnés à St Joseph de Lévis, ont fait une grande sortie, faisant le tour des trois forts.

Ce matin, la cavalerie a paradé seule, dans les principales rues de la ville.

Ces certificats des guérisons opérées par la Salsepareille d'Ayer sont des preuves vivantes, corroborées par des témoins vivants.

Syncope

Hier après-midi, vers cinq heures, une jeune enfant de 7 ans, fille de M. Jos Houde, agent pour la Compagnie de Navigation de Saint-Laurent, est tombée en syncope.

L'enfant ne se sentait pas bien et s'était couchée mais vers cinq heures, sa mère, allant la visiter la trouva dans un état affreux. Le médecin fut appelé en toute hâte, mais ce n'est qu'au bout d'une heure et demie qu'elle recouvra sa connaissance.

Cette syncope avait été provoquée par une indigestion. Aujourd'hui, l'enfant est bien.

Le sol de la Virginie est celui qui produit la feuille de tabac de la meilleure qualité. La production des comtés voisins est souvent différentes. La feuille de tabac est plus ou moins supérieure dans Tun que dans l'autre. La feuille du "Myrtle Navy" est supérieure à toutes et est choisie avec le plus grand soin. C'est grâce à cette supériorité reconnue partout que les commandes sont devenues si considérables à la manufacture du Myrtle Navy de MM. Tuckett & fils.

COURRIER DE QUÉBEC

Douane

Le montant perçu à la douane le 14 juillet est de \$2,884.75.

National

Les citoyens français de la ville de Québec ont offert un dîner hier soir, au restaurant Paumié, à M. Dubail, Consul Général en l'honneur de la fête nationale de France.

Les examens du barreau

Dix-neuf candidats de Montréal pour la pratique et dix-neuf pour l'admission à l'étude sont partis de Montréal pour aller passer leur examen aux Trois-Rivières pour l'admission à l'étude ou à la pratique du droit.

Son Eminence le Cardinal

Lors de sa visite pastorale à l'ancienne Lorette, mardi, Son Eminence le Cardinal Taschereau a été l'objet d'une brillante démonstration. Les résidences des citoyens étaient pavées et illuminées. On remarquait diverses inscriptions sur la façade de ces demeures.

Durant la soirée un magnifique feu d'artifice a été lancé vis-à-vis l'église paroissiale.

Notes personnelles

M. DeCelles, bibliothécaire du parlement fédéral, est arrivé à Québec hier matin, et s'est embarqué aujourd'hui pour l'Europe.

Sir Adolphe Caron, K. C. M. G., est à Québec.

L'hon. J. G. Robertson est arrivé à Québec hier.

Les hon. Taillon et Ross sont partis pour Montréal hier soir.

Le Baron d'Astre de Landsberg est à Québec.

M. Peter White M. P., pour Renfrew est à l'Hôtel St Louis, Québec.

M. Dechènes, M. P. P., pour Témiscouata, est à Québec.

Générosité

Mardi soir les propriétaires du Roller Skating rink ont donné un festival au rond à patiner. La foule était immense et la recette s'est élevée à près de \$300. M. Spencer fait don de cette recette à l'Asile Ste-Brigitte et il se propose, dit-on, de faire des dons à toutes les maisons de charité.

M. Spencer mérite certainement des remerciements.

Ce soir au Rond à patiner il y aura une course de bicyclette de 5 milles. Nul doute qu'il y aura foule comme d'habitude.

Cour du recorder

Esther Couillard, arrêtée en état d'ivresse est condamnée à 4 mois d'abstinence de liqueurs bachiques.

Un matelot et un journalier, deux compagnons de noces, sont condamnés, le premier à 2 jours, et le second à 8 jours de prison.

A l'Hôpital de la Marine

Un matelot norvégien qui était à l'Hôpital depuis une couple de mois

est mort d'une congestion des poumons.

Contrat

M. M. Gingras & Cie de Québec, ont obtenu le contrat pour fournir le charbon, durant l'hiver prochain, aux bûches parlementaires, Spencer Wood, etc.

Assaut

Avant hier la nuit, un maciot passait paisiblement sur la rue sous le fort Basse-ville lorsqu'il fit la rencontre d'une bande de voyous. Ceux-ci lui présentèrent, et firent l'exercice du poing aux dépens du pauvre matelot. L'assaut se mit à crier "au meurtre" aussi fort qu'il le put. La police arriva enfin comme cela arrive trop souvent, juste assez tôt, pour se convaincre de la fuite des voyous.

La bagarre a été assez sanglante, car ce matin on voyait plusieurs taches de sang sur le trottoir.

Bibille chez les francs-maçons

Le grand maître dans la Grande Loge de Québec, le Fr. # 33, Fred Woker a lancé une proclamation maçonnique à l'effet que la juridiction de la susdite Grande Loge est reconnue par 59 loges dans la province, mais inconnue par trois autres qui sont appuyées en cela par la Grande Loge d'Angleterre, en dépit d'une ordonnance des déclarant illégaux à moins qu'elles ne reconnaissent l'autorité de la Grande Loge de Québec. Cette dernière a en conséquence cessé tout rapport avec la Grande Loge d'Angleterre et les trois loges provinciales insurgées et la proclamation a pour but de porter ce fait à la connaissance de tous les Fr. # 33.

Cour de police

Hier matin, le greffier de la paix, M. Murray, a condamné à \$75 d'amende ou à 3 mois de prison, les femmes Emélie Roy, Angèle Morrisset et Philomène John, ainsi que Jean Guillet et Antoine Masson, pour vente de liqueurs sans licence.

Le cardinalat

Une tente sera érigée sur les terrains des anciennes casernes des Jésuites, ou Son Eminence ainsi que tous les dignitaires de l'Eglise révoqueront leurs habits ecclésiastiques avant d'entrer dans la Basilique.

Mgr. O'Brien, l'abbé du Pape est attendu ici samedi ou dimanche. On s'occupe actuellement de mettre en ordre les rues par où devra passer la procession.

Les feux d'artifice fournis par la corporation de Québec seront aussi partagés, la moitié se fera sur la place Jacques Cartier, à St Roch, l'autre moitié, sur les Glacis de la Citadelle.

Excursion des Zouaves

Un très grand nombre de citoyens dit la Minerve, se proposent de profiter de l'excursion des zouaves pour assister aux fêtes cardinales de Québec. Le vapeur Trois Rivières partira d'ici, le 20 au soir.

Réunion

Il y a ce soir à 8 heures, réunion des médecins de Québec dans les salles de l'Université Laval.

Retraite

La retraite des dames religieuses du bon Pasteur commencée depuis la semaine dernière, s'est terminée hier après-midi par un salut solennel à la suite duquel on chanta le Te Deum.

Réductions

La plupart des compagnies de chemin de fer ont en la générosité de réduire leurs prix de passage.

Le Grand-Tronc et le Québec Central ont réduit leurs prix de moitié. Le Lac St Jean donnera des billets de retour de 1ère classe au prix d'un passage simple de seconde classe.

L'Intercolonial a réduit ses prix de moitié entre Ste Flavie et Québec.

Le Pacifique ne pourra faire circuler de convois spéciaux, mais il réduira ses prix de passage sur les trains réguliers si c'est possible.

Militaire

La compagnie d'artillerie commandée par le capitaine Boulanger, et qui est en garnison à la Citadelle de passer plusieurs mois, a reçu ordre de cesser le service actif ce matin.

Election

A une assemblée générale, tenue le 10 courant, la Société Bienfaitante des journaliers de navires (section No 4) a constitué comme suit son bureau de direction pour l'année courante. —Président Michel Guenard. —Vice-Président Edouard Leblanc. —Trésorier, Antoine Thérberge. —Secrétaire, W. Alouze Robitaille.

Une lettre de France

1635

Le docteur Luciani, à Moen-Croce (Corse) France, nous écrit ce qui suit :

En vous donnant le résultat que m'ont fourni vos Capsules créosotées, ce n'est pas ma satisfaction que je vous témoigne, mais celle d'un malade qui a été comme ranimé par l'usage de votre précieux remède.

Facilité d'administration, renvois nuls, prix modérés, voilà des conditions qui, jointes à l'efficacité certaine assurent aux "Capsules Darbois" un succès durable.

Rien n'égale les "Capsules Darbois" à la créosote de goudron de hêtre contre rhumes, bronchites, catarrhes, consommation, asthme, engorgement de poumons, toux et crachements persistants, faiblesse de poitrine, etc.

75 cents dans toutes les pharmacies. Dépôt général : Dr Ed. Morin et Cie, Québec.

MARTIME

Le capitaine Côté, capt. Cavers, est arrivé à Hamilton mardi matin chargé de blé.

Le vapeur Miramichi, capt. Biquet, est parti pour Pictou à 2 30 p. m. mardi.

Le remorqueur Rigaud est arrivé d'Ottawa lundi avec des barges chargées de bois à sa remorque.

La barque Marie est sortie du dock Davie mardi matin et s'est rendue à son lieu de déchargement.

La barque Signet partira pour Montréal à la fin de cette semaine. Elle décharge actuellement son cargaison de mélasse au quai Gillespie.

La barque "Diligentis", capt. Giffard, partie de Belfast pour Matane sur coques, a été abandonnée à la mer et a sombré. L'équipage est à Newry. Cette barque est venue souvent à Québec.

La barque à vapeur "Labrador" avec une cargaison générale de provisions et marchandises pour la compagnie de la Baie d'Hudson, partira pour Rigolet, aujourd'hui.

Un bref de justice a été émis de la cour de Vice-Amirauté, à la demande du propriétaire du Dauntless contre la barque Sigrl. La poursuite est pour remorquage au montant de \$300.

Une ancre de réserve pour la barque "Modora", actuellement à St Thomas, en destination de Melbourne, Australie, lui a été transportée mardi après-midi, par le Dauntless.

Un certain nombre d'ouvriers avec de la dynamite sont parvenus à briser la coque du steamer Ottawa au Cap à Laroche. On espère que toute l'épave sera enlevée cette semaine.

La corvette norvégienne Normen est arrivée de Montréal hier à la remorque du Lake et a jeté l'ancre en rade.

Le steamer Magnet est arrivé à 11 a. m. hier, pour faire la navigation du Saguenay à St-Jean-de-Québec, pour Christiani.

